

# L'écho du CSE DTSI

## L'équipe CGT au CSE DTSI

### titulaires :

Sylvie Amisse (PDT)  
Géraldine Candida (UPR SE)  
Laïla Chatraoui-Mouchrih (SI)  
Rémy Chiménes (SI)  
Joël Conte (PDT)  
Noël Dreano (UPR IdF)  
Nathalie Gomes (PFS)  
Fabrice Lebrun (UPR SO)

### suppléants :

Nora Barcham (PFC)  
Laurent Bouix (RCA)  
Elisabeth Guibert (SI)  
Danièle Le Honsec (SI)  
Arsène Schnell (PDT)

### représentant syndical :

Thierry ROY (RCA)

## Edito : l'année des salariés ?

Après une année 2021 particulièrement compliquée et éprouvante, les élus CGT du CSE de la DTSI vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour 2022 !

En ces temps de régression sociale, que cette nouvelle année soit empreinte de plus de fraternité, de solidarité, de liberté, d'égalité et de conquêtes sociales.

Pour 2022, la CGT souhaite à l'ensemble des salariés une réelle reconnaissance par des augmentations de salaires et promotions, l'amélioration des conditions de travail, et des recrutements à hauteur des besoins, pour une meilleure répartition de la charge de travail.

2022 doit également être l'année de la reconnaissance par l'entreprise de tous les efforts fournis

pendant la crise COVID, depuis maintenant presque deux ans, nous espérons que les négociations NAO débutant le 2 février seront à la hauteur des efforts des salariés, car ils ont permis la bonne marche de notre entreprise, permettant de dégager de substantiels bénéfices au plus grand profit des actionnaires.

La CGT souhaite également qu'Orange redevienne une entreprise de télécommunication modèle qui offre aux usagers des services de qualité, disponibles et accessibles partout et pour tous, et que DTSI demain ne sonne pas le glas de l'opérateur industriel qui faisait la fierté de ses salariés.



Date de parution  
31 janvier 2022

## Immobilier de Lille ou le déni de la direction!

Lille n'est malheureusement pas la seule ville concernée par les projets de regroupement, et la logique affichée est partout la même : suppression de sites sous couvert d'obsolescence, entassement des salariés dans un campus soi-disant favorable à la cause environnementale. Sans que la direction ne fasse de retour d'expérience sur ce modèle, nous pouvons même vous prédire les problèmes qui seront rencontrés !

Evidemment les problèmes sonores avec la coexistence

dans des locaux exigües et partagés qui pousseront les salariés à opter pour le télétravail. Lorsqu'elle est alertée par les représentants du personnel, la direction nous fait toujours la même réponse : « nous verrons et adapterons en fonction des besoins des salariés » ... mais ce sera trop tard !

Il est urgent de se mobiliser avec la CGT pour obtenir des conditions de travail dignes dans ce nouveau modèle d'organisation du travail.

## Baisse des prestations ASC , Conséquence de la baisse des effectifs !

Le budget prévisionnel des Activités Sociales Culturelles a été voté à la baisse en 2022. Le pack liberté baisse de 100€ par QF, les chèques vacances sans épargne sont limités à 50% du pack et les autres postes sont globalement réduits de 5%.

Pourquoi une telle décision ? Vos élus ont dû prendre en compte, la diminution du nombre d'ouvrants droits ainsi que la baisse des subventions de l'entreprise.

Les perspectives de ré-

duction d'effectif (accord intergénérationnel TPS, accord GPEC etc...) nous incitent à la prudence sur le budget et donc à réduire les prestations. NOUS NE POUVONS DEPENDRE QUE L'ARGENT DONT NOUS DISPOSONS !

Les miracles n'existent pas. Fidèles aux orientations de notre CSE, nous continuons selon nos moyens à permettre au plus grand nombre l'accès à la culture, aux sports et aux vacances.

En supprimant des emplois en réduisant la masse salariale, l'entreprise réduit la dotation en moyens des CSE. La mobilisation du personnel est nécessaire pour favoriser la création d'emplois et l'augmentation des salaires chez Orange.



## Les Petites économies des ASC au CSE DTSI !!!

Sur un budget de près de 10 millions d'euros, une résolution a néanmoins été votée ce mois-ci afin de réaliser des économies de bout de chandelles !!!

Les nouveaux ouvrants droits arrivants dans notre périmètre DTSI pouvaient prétendre auparavant à un montant de leurs Pack Liberté sur la base d'une proratisation au trimestre.

Dorénavant celle-ci sera proratisée mensuellement, ce qui aura comme impact une baisse du Pack Liberté pou-

vant aller jusqu'à 200€/salarié.

Notre constat est que ce seront notamment les apprentis qui en feront les frais !!! Et Ils sont déjà malheureusement bien touchés par la crise sanitaire...

Malgré notre alerte, les élus ont voté cette résolution qui pour nous est bien évidemment inacceptable, seule La CGT a voté CONTRE.

Elle sera donc mise en place sur le programme 2022 !!

## Covid ou Pas, la CGT ne lâche rien !

Après avoir relancé la Direction, vos élus CGT au CSE ont obtenu en séance :

- La mise à disposition de masques FFP2 pour les salariés UPR en contact avec le Public en Février
- La poursuite du télétravail sanitaire de 3 jours pour la semaine du 31/01 au 6/02
- La confirmation du dépôt d'ASA quand votre enfant est positif au COVID
- La confirmation du dépôt d'ASA en cas de ferme-

ture de classes avec le justificatif de l'école/ collège

Les ASA validées nationalement ne se négocient pas au prétexte fallacieux que l'activité du salarié peut être télétravaillée.

Pour la CGT, les conditions de travail et la santé ne sont pas à sacrifier sur l'autel d'économies de bout de chandelles !



Lien vers la déclaration préalable de la CGT au CSE DTSI de Janvier 2022

Vous souhaitez nous contacter pour adhérer à la CGT Fapt Orange

Contactez la CGT Fapt Orange

